



# AU FIL DE L'EAU

Toute l'actualité des Bassins versants Èvre-Thau-St Denis



CONSULTEZ NOTRE SITE !

[www.evrethausaintdenis.fr](http://www.evrethausaintdenis.fr)

## EDIT'EAU



Cette nouvelle plaquette « Au fil de l'eau » vous fera découvrir les actions conduites en faveur de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins Èvre - Thou - St Denis pour l'année 2015.

C'est une des fonctions premières du SMiB : **informer, accompagner, conseiller, orienter** les élus, les riverains, les agriculteurs et tout usager de l'eau et des cours d'eau. La complexité de la réglementation

et du fonctionnement des milieux aquatiques rend plus que jamais nécessaire le rôle d'expertise du SMiB.

La seconde est de porter au nom de l'intérêt général un **programme pluriannuel de travaux de restauration des cours d'eau**, des milieux aquatiques et de la continuité écologique pour la période 2016-2020. Celui-ci s'est concrétisé autour des souhaits des collectivités et des priorités du SMiB après une année d'échanges, de rencontres, et de visites sur le terrain, de Veziens à Notre Dame du Marillais et de la Renaudière à la Pommeraye.

La troisième est d'**anticiper la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux**, en prévoyant notamment un programme d'actions contre les pollutions diffuses, mais également d'autres projets visant la reconquête des milieux aquatiques. Ceux-ci seront évidemment élaborés en concertation permanente avec les élus et acteurs de terrain.

Tout un programme ambitieux qui a pour objectif l'**atteinte du bon état des eaux et des milieux aquatiques**.



Ruisseau du Beugnon (Boisissère-sur-Èvre)

**Christophe DOUGÉ**  
Président du SMiB Èvre - Thou - St Denis

## Le SMiB, c'est quoi ?

C'est le Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thou - St Denis : un **établissement public de coopération intercommunale** qui regroupe **5 communes nouvelles et 1 communauté d'agglomération**. Il œuvre pour la restauration et l'entretien des cours d'eau et zones humides. L'objectif principal est la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

## UNE QUESTION, UN PROJET... CONTACTEZ-NOUS !

Le SMiB a pour rôle la gestion des milieux aquatiques sur les bassins versants Èvre-Thau-St Denis. Il porte notamment le CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) et le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

**Nous vous rappelons que les travaux de modification des cours d'eau et zones humides sont strictement réglementés ; en cas de projet, merci donc au préalable de prendre contact avec la Police de l'eau ou le SMiB.**

Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thou - St Denis  
CS 10063 - 49602 BEAUPRÉAU CEDEX  
Tél. 02 41 71 76 83

Courriel : [contact@evrethausaintdenis.fr](mailto:contact@evrethausaintdenis.fr)  
Site Internet : [www.evrethausaintdenis.fr](http://www.evrethausaintdenis.fr)

Collectivités membres du SMiB :

Communauté d'Agglomération du Choletais, Communes de Chemillé-en-Anjou, Sèvremoine, Beaupréau-en-Mauges, Mauges-sur-Loire et Montrevault-sur-Èvre.

Avec le soutien financier :



## Animations scolaires



Animation scolaire sur le Beuvron (Andréz)

Le SMiB poursuit son programme pédagogique à destination des écoles primaires, débuté en 2011.

L'objectif est de sensibiliser les enfants à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Quatre animations sont proposées :

- « Jouons au pays de l'eau » : dans la peau des acteurs de l'eau !
- « Bilan santé de ma rivière » : les apprentis techniciens de rivière !
- « Heureux comme un poisson dans l'eau » : tout savoir sur les poissons !
- Une nouvelle animation « Les économies d'eau » : préservons l'eau potable !

Ces animations sont prises en charge financièrement par le SMiB pour les écoles des bassins Èvre - Thou - St Denis et réalisées en partenariat avec le CPIE Loire Anjou et la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Au cours de l'année 2015, 800 élèves ont bénéficié de ces animations sur le territoire.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le SMiB pour de plus amples renseignements.

## La Cardamine des Prés (Cardamine pratensis)

La Cardamine des prés (également appelée Cresson des prés) est une **plante vivace herbacée** qui forme des colonies denses dans les prairies humides. Elle est fréquente en bordure de cours d'eau sur notre territoire.

Les fleurs, d'un mauve plus ou moins foncé, ou parfois blanches, attirent de nombreux insectes (micro coléoptères, abeilles...) qui y trouvent pollen et nectar en quantité.

La Cardamine des prés est très facile à identifier avec ses quatre pétales disposés en croix et ses 6 étamines (4 grandes et 2 plus petites).

Toutes les parties de la Cardamine des prés sont **comestibles** et possèdent des **propriétés médicinales** reconnues (contre la toux notamment). Elle possède des propriétés tonifiantes car très riche en vitamine C.

Les jeunes feuilles se consomment en mélange avec des salades au début du printemps avant la floraison, après quoi elles deviennent trop amères.



Cardamine des Prés

## Fiche D'identité Des Bassins versants Èvre - Thou - St Denis

### Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Le bassin versant d'une rivière, c'est l'ensemble du **territoire sur lequel s'écoulent et s'infiltrent les eaux qui alimentent la rivière et ses affluents**. Ce bassin n'a pas les mêmes frontières que les communes. En effet, ce sont les lignes de crête des collines qui séparent les différents bassins versants. Ainsi, en fonction de l'endroit où tombe la goutte de pluie, elle ira : soit dans le bassin versant de l'Èvre, soit dans un bassin versant voisin (Thau, St Denis, Layon ou Moine, par exemple).

### Bassin versant de l'Èvre :

- Superficie : **573 km<sup>2</sup>**
- **45 communes** concernées
- Longueur de cours d'eau cumulée : **567 km**, dont **93 km** pour l'Èvre
- Source de l'Èvre : **Veziens**
- Confluence avec la Loire : **Le Marillais**

### Bassin versant de la Thau :

- Superficie : **72 km<sup>2</sup>**
- **6 communes** concernées
- Longueur de cours d'eau cumulée : **79 km**, dont **12 km** pour la Thau
- Source de la Thau : **Montjean-sur-Loire**
- Confluence avec la Loire : **St Florent-le-Vieil**

### Bassin versant du St Denis :

- Superficie : **30 km<sup>2</sup>**
- **6 communes** concernées
- Longueur de cours d'eau cumulée : **29 km**, dont **9 km** pour le St Denis
- Source du St Denis : **Bourgneuf-en-Mauges**
- Confluence avec la Loire : **Montjean-sur-Loire**



## Un Programme d'actions pour 2016



Le futur programme d'actions, qui fera l'objet d'un « **Contrat Territorial Milieux Aquatiques** » (CTMA) sur la période 2016-2021, est en cours de finalisation.

Le bureau d'études Asconit Consultant a prospecté plus de **300 km de cours d'eau** sur les bassins versants Èvre - Thou - S' Denis et a élaboré, avec le comité de pilotage du CTMA, un programme d'actions global.

L'objectif est de restaurer les cours d'eau et zones humides afin d'améliorer leur fonctionnement, la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Une **enquête publique** sera réalisée au cours de l'année 2016, afin que les habitants du territoire puissent prendre connaissance du contenu de ce programme et transmettre leurs observations.



## La lettre web Des Bassins Èvre - Thou - S' Denis



Le SMiB propose depuis le printemps 2014 une lettre web. Destinée aux acteurs des bassins de l'Èvre, de la Thou et du S' Denis, ainsi qu'aux partenaires du SMiB, cette lettre présente l'**actualité de la gestion de l'eau** au niveau local et va au-delà, en abordant les nouveautés aux niveaux régional, national et européen.

Le rythme de parution varie en fonction de l'actualité. Pour recevoir cette lettre, inscrivez-vous sur la page d'accueil du site [evrethausaintdenis.fr](http://evrethausaintdenis.fr). Vous trouverez également l'ensemble des lettres déjà parues dans la rubrique : Communication / Lettre web.



Réalisation d'une pêche électrique

## Pêches électriques sur les Bassins de la Thou et du S' Denis



Avec l'aide de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le SMiB a réalisé des pêches électriques d'inventaire sur les bassins versants de la Thou et du S' Denis. L'objectif était de mieux **connaître les populations de poissons** présentes localement. En tout, 16 points ont été réalisés, et les résultats sont plutôt médiocres :

- **Très faible diversité d'espèces**, avec plusieurs points dépourvus de poisson,
- **Beaucoup d'espèces d'eau calme**, comme la carpe, le carassin, le rotengle,
- **Absence généralisée d'espèce d'eau courante** : Vairon, Chabot, Loche franche...

- Présence importante d'espèces exotiques envahissantes : Poisson-chat, Perche soleil, Pseudorasbora, Écrevisse de Louisiane.

Les causes de ces mauvais résultats résident sans doute dans la répétition d'assecs prolongés, la dégradation des milieux aquatiques et les conséquences des vidanges de plans d'eau.

## Travaux sur l'Èvre au Moulin de Moine



Fin 2013, une brèche s'est formée sur la chaussée du Moulin de Moine à Beaupréau. Le SMiB, propriétaire de cet ouvrage, a donc lancé une étude afin de proposer **différents scénarios d'aménagement**. Pour répondre à la réglementation en vigueur (classement en liste II de l'Èvre), le SMiB Èvre - Thou - S' Denis et le comité de pilotage ont décidé d'engager les travaux suivants :

- Aménagement d'une passe rustique dans la brèche de l'ouvrage,
- Changement de la vanne du moulin,
- Aménagement de banquettes,
- Confortement d'un radier de passerelle,
- Restauration de la végétation de berges.

L'aménagement de la passe rustique et le changement de la vanne doivent permettre d'assurer la **continuité écologique (circulation des poissons et transit des sédiments)**.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases au cours de l'année 2014 / 2015 et ont été financés à 80 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Régional des Pays de la Loire.



Aménagement d'une passe rustique



Aménagement de banquettes

## Travaux en Bordure du Beuvron



Broyage de branches



Abattage de peupliers cultivars

Au cours de l'année 2015, le SMiB a terminé des travaux de restauration le long du Beuvron. Au total, **13 km de cours d'eau** ont été concernés depuis la confluence avec l'Èvre (Beaupréau, Andrezé, Le May-sur-Èvre et Bégrolles-en-Mauges). Différents travaux ont été réalisés sur les berges de ce ruisseau :

- Restauration et entretien de la végétation des berges,
- Abattage de peupliers cultivars,
- Broyage des branches,
- Pose de clôtures et d'abreuvoirs,
- Plantations d'arbres et d'arbustes locaux.

L'objectif était de **rajeunir et diversifier la végétation** des rives, mais également de limiter la **dégradation des berges** et le **piétinement des animaux** dans le cours d'eau. Ces travaux ont été subventionnés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Régional des Pays de la Loire et le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

## L'actualité du territoire



### Diagnostiques environnementaux à Beaupréau en Mauges :

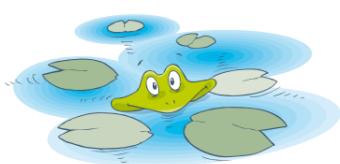
La commune de Beaupréau en Mauges, dans le cadre de l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, a lancé au printemps 2015 un diagnostic environnemental de son territoire. Réalisé dans le cadre d'un partenariat avec le CPIE Loire Anjou, celui-ci a pour objectif :

- D'**inventorier** et caractériser les **zones humides**, les **haies** et les **cours d'eau** du territoire,
- De déterminer les orientations et mesures de gestion favorables à leur conservation,
- D'inventorier les habitats remarquables du territoire, notamment dans le cadre de leur intégration future dans le PLU.



Zone humide

Ce travail est élaboré en **concertation** avec les élus et acteurs du territoire, regroupés en groupes locaux et représentés dans le comité de pilotage à l'échelle de la commune. Il servira notamment à la constitution de la « **trame verte et bleue** » qui traduira dans le PLU les continuités écologiques et les enjeux qui y sont liés.



### Chantier jeunes au bord du Pont Laurent :

Au mois de juillet 2015, un chantier jeunes a été réalisé à l'initiative de la commune de Botz-en-Mauges et du Centre social Val'Mauges. Durant plusieurs jours, 11 jeunes ont travaillé à la mise en valeur des berges du Pont Laurent sur le site de Gevrise. Ainsi, 4 pontons ont été aménagés pour **favoriser et sécuriser la pêche des enfants** le long de cet affluent de l'Èvre. Un léger entretien de la végétation des berges a été effectué afin d'améliorer l'accès.

La semaine a été clôturée par un concours de pêche encadré par les bénévoles de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Cormorans de l'Èvre.



Ponton réalisé par le chantier jeunes



## Restauration d'une zone humide à Notre Dame du Marillais



Au mois de septembre 2015, le SMiB a réalisé des travaux de restauration d'une zone humide à proximité de l'Èvre sur les communes du Marillais et Saint Florent le Vieil.

L'objectif est de permettre à la zone humide (**zone de frayère**) de se maintenir en eau jusqu'au printemps et d'améliorer sa connexion avec l'Èvre.

Il s'agissait notamment :

- D'entretenir et de rajeunir la végétation qui bordait le fossé,
- De réhabiliter le fossé de connexion avec l'Èvre, comblé au fil des années,
- De mettre en place sur ce fossé un caniveau avec un système de gestion des niveaux d'eau pour le franchissement du chemin communal,
- De mettre en place des clôtures pour maintenir le pâturage.

Sur la parcelle jouxtant la connexion entre le fossé et l'Èvre, une dépression inondable et une mare ont été aménagées, afin de favoriser la biodiversité locale (insectes, poissons, amphibiens...). Un dispositif de suivi des niveaux d'eau dans la zone humide a également été mis en place.

L'ensemble des travaux a été réalisé avec l'appui technique et financier de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les conseils du CPIE Loire Anjou. L'ensemble du projet bénéficie des aides de l'Agence l'eau Loire Bretagne, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental du Maine et Loire.

Quelques travaux complémentaires seront réalisés courant 2016 ; un suivi de la biodiversité de la zone sera également effectué.



Pose d'une clôture



Confluence Èvre et Loire



Ouvrage de franchissement



Création d'une mare

Au niveau de la chaussée du Marillais, le SMiB a également engagé des travaux pour mettre en valeur ce site. L'île principale a été clôturée afin d'accueillir des moutons et des plantations ont été réalisées. Le pont a été restauré et un cheminement a été créé pour découvrir la confluence entre l'Èvre et la Loire.



Pont Laurent (Botz-en-Mauges)

## Études sur la Continuité écologique



Le SMiB a lancé, au début de l'été 2015, 2 études de reconquête de la continuité écologique :

- sur les 5 derniers ouvrages de l'Èvre, de l'ouvrage de Pont Dalaine à celui de Notre-Dame-du-Marillais (soit 12 km de rivière),
- sur les plans d'eau de Pinteau (sur le Pinoux à Chaudron-en-Mauges) et la Grande Fosse (sur la Thau au Mesnil-en-Vallée).

L'objectif est de déterminer la meilleure façon de rétablir la circulation des espèces aquatiques et des sédiments, en tenant compte de l'ensemble des enjeux et usages locaux, et en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Les études de terrain (mesures topographiques et bathymétriques, examen de la faune et de la flore, analyse des usages locaux, des aspects administratifs et juridiques...) ont débuté en juillet. Ces études s'étaleront sur 18 mois.



Chaussée du Marillais



Plan d'eau de la Grande Fosse

## Organisation du SMiB

Le SMiB est une collectivité dont le fonctionnement s'apparente à celui d'une commune ou d'une communauté de communes puisque **ce sont des élus qui en gèrent le fonctionnement**. Le comité syndical se réunit en général 4 à 5 fois par an pour valider les grandes orientations du SMiB, tandis que le bureau se réunit pour gérer les affaires courantes. Des commissions ont été créées pour travailler sur des sujets bien spécifiques et soumettre des propositions au bureau.

Le SMiB emploie 3 salariés pour mettre en œuvre ses actions.

Depuis 2014, les personnes siégeant au conseil syndical du SMiB ont été renouvelées. 48 délégués ont ainsi été désignés, représentant chacun leur commune ou communauté d'agglomération, et constituant les « référents milieux aquatiques » locaux.

Ci-après, vous trouverez la liste des délégués ; n'hésitez pas à les contacter si besoin.

### COMITÉ SYNDICAL

BUREAU + 39 DÉLÉGUÉS  
(cf liste sur la cartographie)

### BUREAU



**Luc CLOCHARD**  
Communauté d'agglomération du Choletais  
Vice-président du SMiB



**Jean-Robert GACHET**  
Beaupréau en Mauges  
Vice-président du SMiB

**Christophe DOUGÉ**  
Montrevault sur Èvre  
Président du SMiB



**Christophe JOLIVET**  
Mauges sur Loire  
Vice-président du SMiB

+ 5 délégués :  
Dominique AUDOIN  
Joël LANDREAU  
Pascal MÉNARD  
Danielle PINEAU  
Michel PORTAL

COMMISSION TRAVAUX

COMMISSION COMMUNICATION

COMMISSION CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

### MAUGES SUR LOIRE

Rémi ALBERT - Beausse  
Pierre-Emmanuel PINEAU - Botz en Mauges  
Jacques RETHORÉ - Bourgneuf en Mauges  
Pierre-Yves BLAIN - La Chapelle Saint Florent  
Dominique AUVRAY - Le Marillais  
Alain CHEIGNON - Mesnil en Vallée  
Christian MAILLET - Montjean sur Loire  
Alain DAVID - La Pommeraye  
Christophe JOLIVET - Saint Florent le Vieil  
Danielle PINEAU - Saint Laurent du Mottay  
Bernadette WALCHLI - Saint Laurent de la Plaine

### MONTREVAULT SUR ÈVRE

Christophe DOUGÉ - La Boissière sur Èvre  
Patrice NOYER - Chaudron en Mauges  
Dominique AUDOIN - Le Fief Sauvin  
Jacques BIGEARD - Le Fûillet  
Alban COUËRON - Montrevault  
Moïse PETITEAU - Le Puiset Doré  
Michel BRUNEAU - Saint Pierre Montmart  
Henri GRATON - Saint Quentin en Mauges  
Joël PERAU - Saint Rémy en Mauges  
Gérard VERON - La Salle et Chapelle Aubry

### BEAUPRÉAU EN MAUGES

Dolorès AUGER - Andrezé  
Christophe GALLARD - Beaupréau  
Eric PASQUIER - La Chapelle du Genêt  
Suzanne CESBRON - Jallais  
Jean-Robert GACHET - Jallais  
Pascal MENARD - La Jubaudière  
Henri-Noël JEANNETEAU - Le Pin en Mauges  
Françoise SOULARD - La Poitevinière  
Jérôme MADY - Saint Philbert en Mauges  
Guy CHESNÉ - Villedieu la Blouère

### SÈVREMONE

Marion BERTHOMMIER - Montfaucon-Montigné  
Joël LANDREAU - Saint André de la Marche  
Pascal ESNARD - Saint Macaire en Mauges

### CHEMILLÉ EN ANJOU

Pascal BROUARD - La Chapelle Rousselin  
Freddy BAUMARD - Saint Georges des Gardes  
Hervé MARTIN - Saint Georges des Gardes  
Stéphane MERCEROLLE - La Tourlandry

Marie-Christine GALY - Bégrolles en Mauges  
Jean-François BAZIN - Cholet  
Jean-Paul BREGÉON - Cholet  
Maurice MARSAULT - Le May sur Èvre  
Patrice DELAUNAY - Nuaillé  
Fanny FROGER - Nuaillé  
Jean-Robert TIGNON - Saint Léger sous Cholet  
Christian USUREAU - Saint Léger sous Cholet  
Luc CLOCHARD - Trémentines  
Michel PORTAL - Vezins



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

## Qu'est-ce que le SAGE ?



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux vise à **planifier la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant**. L'objectif est de concilier les usages de l'eau et les besoins des milieux aquatiques. L'ensemble des documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) et des décisions administratives dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec le SAGE.

Ce document est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui réunit 3 collèges : les **élus des collectivités territoriales**, les **usagers professionnels et associatifs**, et les **services de l'État et de ses établissements publics**. Le portage administratif et financier du SAGE est assuré par le SMiB Èvre - Thou - St Denis.



Le Frémerit (La Salle-et-Chapelle-Aubry)

### Les étapes du SAGE



## EDIT'EAU

10 Novembre 2010, installation de la CLE.

10 Novembre 2015, validation de la rédaction du SAGE par celle-ci.

Il a donc fallu 5 ans, jour pour jour, pour mener à bien tout ce travail de concertation, d'état des lieux, de diagnostic et de scénarios stratégiques entre les différents acteurs de la politique de l'eau et des milieux aquatiques.

Que ce soit les usagers professionnels ou associatifs, les collectivités ou les services de l'état, nous avons travaillé, malgré nos intérêts parfois divergents, pour doter notre territoire des bassins Èvre - Thou - St Denis d'un **document de référence** pour valoriser et protéger notre ressource en eau et nos milieux aquatiques pour les années à venir.

Le SAGE va donc maintenant être soumis aux avis du Comité de bassin Loire-Bretagne, des personnes publiques associées et des citoyens du territoire.

Chacun pourra donc prendre connaissance du projet de SAGE et émettre un avis lors de l'**enquête publique** qui aura lieu à l'été 2016.

Jean-Robert GACHET  
Président de la CLE

## Projet de SAGE : fin des travaux de rédaction



L'élaboration du SAGE, débutée en juillet 2011, touche à sa fin. Le projet doit être finalisé pour la fin de l'année 2015 et soumis aux différentes consultations en 2016, pour une approbation préfectorale espérée à l'automne 2016.

Il s'agira alors de démarrer la **mise en œuvre du SAGE**, c'est-à-dire de mener l'ensemble des actions qui permettront l'atteinte des objectifs fixés. Celles-ci peuvent notamment concerner :

- La restauration de la **qualité physique des cours d'eau**,
- La reconquête de la **continuité écologique**,

- La préservation des **milieux humides** et de la **biodiversité**,
- La lutte contre les **pollutions diffuses agricoles**,
- L'amélioration des rejets des **stations d'épuration**,
- La **diminution de l'usage des pesticides** dans les collectivités, chez les professionnels et particuliers...

Il s'agit à la fois d'un cadre pour les activités ayant un impact sur la ressource en eau et d'une feuille de route pour la reconquête des milieux aquatiques.



Visite de terrain

### Un SAGE soumis à consultation

Le projet de SAGE, avant d'être approuvé par le Préfet et donc d'entrer en vigueur, passe par une phase de consultations. Celle-ci est illustrée ci-après :

#### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

##### Consultation du Comité de bassin Loire-Bretagne

Comptabilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne

##### Consultation de l'autorité environnementale

Impact sur l'environnement et les activités économiques

##### Consultation des collectivités

Avis simple

Prise en compte des remarques  
Vote de la CLE

#### ÉTÉ 2016

Enquête publique  
Avis libre, ouvert à tous

Prise en compte des remarques  
Vote de la CLE

Arrêté préfectoral  
Préfet de Maine-et-Loire  
**AUTOMNE 2016**

## Émergence d'un projet agro-environnemental



Vallée de l'Èvre (St Pierre-Montlimart)

Le SMiB Èvre - Thou - St Denis, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, élabore un « **Projet Agro-Environnemental et Climatique** » (PAEC), qu'il doit finaliser et soumettre au Conseil Régional des Pays de la Loire d'ici le 15 décembre 2015.

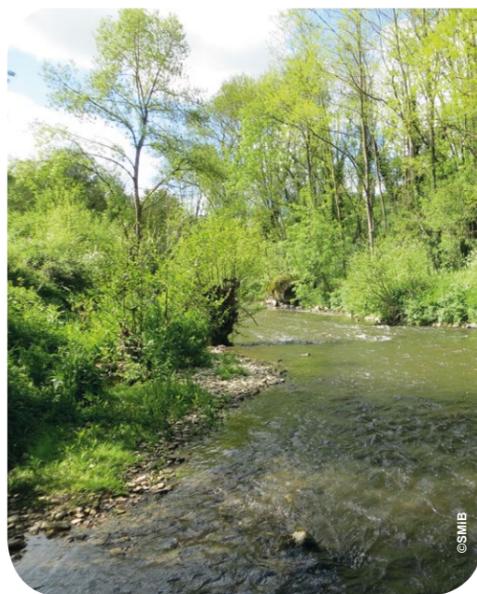
Qu'est-ce qu'un **PAEC** ? Il s'agit d'un projet visant à rendre un territoire éligible aux « **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** ». Ces mesures visent à rémunérer les agriculteurs qui s'y engagent en échange de pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau en particulier. Elles peuvent concerner :

• **Des pratiques « à la parcelle »** : diminution des quantités de pesticides utilisées, maintien de prairies en bord de cours d'eau, entretien des haies et des mares...

• **Des changements globaux à l'échelle de l'exploitation** : diminution de la surface en maïs, augmentation des prairies, baisse globale des traitements pesticides, etc.

Les **agriculteurs volontaires** s'engagent sur 5 ans ; le SMiB et la Chambre d'agriculture, ainsi que d'autres partenaires techniques assurent l'accompagnement technique et administratif.

## Point sur la qualité de l'eau



L'Èvre (Montrevault)

Sur le territoire du SAGE, la qualité de l'eau des cours d'eau est suivie en 9 points différents :

- **3 points sur l'Èvre**,
- **6 points sur la Thou, le St Denis et les affluents de l'Èvre**.

Les analyses d'eau sont généralement conduites mensuellement. Vous trouverez ci-dessous quelques données de qualité pour l'année 2014, avec pour comparaison la qualité mesurée en 2011.

Pour davantage d'informations, l'Observatoire de l'eau du Conseil Départemental du Maine-et-Loire met à la disposition du grand public de nombreuses informations dont la qualité des cours d'eau du département ; rendez-vous sur [www.eau-anjou.fr](http://www.eau-anjou.fr).

	Année	Matières organiques oxydables	Nitrates	Matières phosphorées	Pesticides
Èvre à Trémentines	2011	État Médiocre	État Médiocre	État Médiocre	État Médiocre
	2014	État moyen	État Médiocre	État Médiocre	État Médiocre
Èvre à Beaupréau	2011	État moyen	État Médiocre	État moyen	Pas de donnée
	2014	État moyen	État Médiocre	État moyen	Pas de donnée
Èvre à Saint-Florent-le-Vieil	2011	État Médiocre	État Médiocre	Bon état	État Médiocre
	2014	État Médiocre	État Médiocre	État moyen	État Médiocre
Ruisseau des Moulins	2011	Bon état	État Médiocre	Bon état	État Médiocre
	2014	Bon état	État Médiocre	Bon état	Bon état
Thau au Mesnil-en-Vallée	2011	Pas de donnée	Pas de donnée	Pas de donnée	Pas de donnée
	2014	Mauvais état	Bon état	État moyen	Pas de donnée

### Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?  
Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015